

**Assemblée générale annuelle de l'année 2022 tenue le 11 novembre 2022
À l'hôtel Plaza Québec
situé au 3031 boulevard Laurier, à Québec**

1. Ouverture

Le président, M. Yves Laurencelle, souhaite la bienvenue aux membres. Il constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte. Il est proposé par Michel Éthier et appuyé par Serge Bouchard d'ouvrir l'assemblée à 10 h 03.

Le président présente les administrateurs et le personnel présents sur la tribune. Il invite M^{me} Chantal Savoie à se présenter, à titre de nouvelle directrice régionale de la Fédération.

2. Adoption de l'avis de convocation

Madame Chantal Savoie, secrétaire du conseil d'administration, fait la lecture de l'avis de convocation.

Il est proposé par M. Jean Julien, appuyé par M. Philippe Alain et résolu à l'unanimité d'adopter l'avis de convocation.

3. Adoption de l'ordre du jour

Madame Savoie procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par M. Michel Éthier, appuyé par M. Sylvain Laquerre et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.

4. Adoption de la procédure d'assemblée délibérante

Madame Savoie fait la lecture de la procédure d'assemblée.

AGA 01 – 11-11-2022 – Procédure d'assemblée

Il est proposé par M. Hubert Chabot, appuyé par M. Michel Éthier et résolu à l'unanimité d'adopter la procédure d'assemblée.

5. Adoption des procès-verbaux des assemblées du 26 octobre 2021

Madame Manon Vial, directrice du Service de la vie démocratique et du Centre d'emploi agricole, passe en revue les procès-verbaux des assemblées du 26 octobre 2021.

AGA – 02 11-11-2022 – Adoption du procès-verbal du 26 octobre 2021

Il est proposé par M. Gilles Grandbois, appuyé par M. Hubert Chabot et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 26 octobre 2021.

AGA – 02 11-11-2022 – Adoption du deuxième procès-verbal du 26 octobre 2021

Il est proposé par M. Michel Éthier, appuyé par M. Bouchard résolu à l'unanimité d'adopter le deuxième procès-verbal du 26 octobre 2021.

6. Message du président

Le président s'adresse à l'assemblée pour dresser le bilan de la dernière année, une année d'apprentissage dans ses nouvelles fonctions à la présidence. Notamment, il informe les membres que la situation financière peu enviable de la société nécessitera des changements importants dans l'organisation pour en assurer sa pérennité. En plus de la situation financière délicate, la mobilité du personnel a été beaucoup plus importante dans la dernière année.

Le président rappelle les nombreux enjeux en agriculture, tous préoccupants. Ces enjeux ont entraîné plusieurs rencontres politiques et entrevues médiatiques pour faire valoir les demandes des producteurs. Parmi ces rencontres, il cite notamment les rencontres avec le maire de Québec, ayant contribué au rapprochement avec la ville. Le président se dit aussi très fier du lien tissé avec chacune des UPA locales et la qualité des échanges avec les syndicats spécialisés. Il poursuit en mentionnant le récent projet de coopération sur la reconnaissance des circuits courts avec un groupe de Normandie en France. Il rappelle aussi toute l'importance du dossier portant sur la santé psychologique de nos producteurs.

En terminant, le président remercie les administrateurs pour leur confiance et leur appui. Il remercie également le personnel pour leur engagement. Il invite M^{me} Savoie à présenter les membres du personnel présents à l'assemblée.

7. Adoption du rapport financier pour l'exercice 2022-2023

Monsieur Oliver Bouffard présente le rapport financier de la Fédération pour l'exercice se terminant le 31 juillet 2022.

La Fédération a généré des revenus de 3 580 086 \$ en 2022, soit des revenus relativement stables avec l'année précédente. M. Bouffard indique notamment que la diminution des subventions est attribuable à la fin de l'aide gouvernementale liée à la COVID. Les dépenses d'exploitation se sont élevées à 3 878 004 \$ comparativement à 3 436 770 \$ l'année précédente. M. Bouffard passe en revue l'ensemble des charges d'exploitation et explique les principaux écarts. Les salaires, jumelés aux charges de sous-traitance, ont connu une augmentation substantielle. Principalement, ces hausses s'expliquent par le transfert du fiscaliste de la SCFA à la Fédération et par les augmentations salariales accordées dans la dernière année. Il porte à l'attention des membres la baisse des intérêts et frais bancaires. À cet effet, il rappelle les pénalités payées l'an passé. M. Bouffard mentionne qu'au net des pertes de SCFA et des revenus de l'immeuble, la Fédération a généré une perte de 449 404 \$. Il poursuit en présentant le bilan de la Fédération.

Monsieur Bouffard présente l'État des résultats de la SCFA. Au 31 juillet 2022. La SCFA a généré un chiffre d'affaires de 1 639 924 \$, en baisse de 4 % par rapport à l'année précédente, principalement expliqué par la baisse des subventions salariales liées à la COVID dans la dernière année. Relativement aux frais d'exploitation, M. Bouffard indique que la SCFA a enregistré des dépenses totalisant 1 928 669 \$ comparativement à 1 964 480 \$ l'année précédente. M. Bouffard passe en revue les différents postes de dépenses et explique les principaux écarts. Notamment, il explique que la baisse importante des honoraires professionnels est liée à la non récurrence de dépenses liées à la défense de l'ancien directeur du SCFA, ainsi qu'au financement d'un diagnostic organisationnel. Globalement, la SCFA a généré une perte nette de 236 781 \$ au 31 juillet 2022, comparativement à une perte de 159 779 \$ l'année précédente. M. Bouffard présente le bilan de la SCFA.

Le président remercie M. Bouffard pour sa présentation et invite les membres à adresser leurs questions.

En réponse aux questions d'administrateurs, le président confirme que d'autres Fédérations et SCF vivent des difficultés similaires. Il explique que la pénurie de main-d'œuvre génère des problèmes de recrutement et que nous assistons à une surenchère au niveau de la main-d'œuvre. Le président ajoute qu'on ne peut refiler l'entièreté de la facture aux membres. Des efforts doivent être investis pour améliorer l'efficacité au travail et livrer un service au moindre coût.

Un administrateur renchérit. Il indique qu'il faudra malgré tout s'attendre à une hausse de tarifs dans les prochaines années pour éviter un bri de services. Il est difficile de trouver un service de comptabilité spécialisé à ce coût sur le marché. Une conseillère en gestion de la firme Agrigo prend la parole et affirme que les rapports financiers produits par notre personnel offrent une qualité exceptionnelle.

Un membre demande si les cotisations versées par les producteurs augmenteront dans le futur. M. Laurencelle invite M^{me} Stéphanie Levasseur, 2^e vice-présidente de l'Union, à répondre à la question. Cette dernière explique que l'UPA à demander une modification à la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche* et la *Loi sur les producteurs agricoles* qui lui permettrait d'ajuster sa formule de financement en fonction de la réalité agricole d'aujourd'hui. La CAQ a pris l'engagement de modifier cette loi.

Un membre questionne la direction sur la hausse des salaires. On explique que des hausses salariales ont été accordées en début d'année pour se rapprocher des salaires accordés par le marché.

Un membre affirme qu'il est inconcevable de payer des pénalités. Une meilleure gestion des dossiers devrait être mise en place.

Le président invite M^{me} Savoie à présenter le plan d'action prévu pour redresser la situation. Cette dernière explique à l'assemblée que le plan s'articule autour de cinq axes :

- 1- Explorer les possibilités de partenariat, soit un partenariat potentiel avec la Fédération du Bas-Saint-Laurent relativement au Services comptables et fiscaux. Un consultant sera recruté pour appuyer lesdites fédérations dans le projet et un directeur général partagé sera embauché.
- 2- Recherche de financement auprès des UPA locales, des syndicats spécialisés et de la Confédération pour renflouer les liquidités de la fédération. Le processus de facturation sera revu et une agente de recouvrement sera recrutée.
- 3- Optimiser tous les processus pour dégager des gains d'efficacité, c'est-à-dire utiliser davantage la technologie, éliminer les doublons et les opérations sans valeur ajoutée et travailler encore plus en équipe.
- 4- Créer un climat de travail mobilisateur, en s'assurant d'une rémunération favorisant l'attractivité et la rétention, et en assurant un milieu de travail sain et stimulant.

En terminant, M^{me} Savoie affirme que cette situation difficile représente une grande opportunité de transformation.

AGA 04 – 11-11-2022 – Rapport financier 2021-2022

Il est proposé par M. Philippe Alain, appuyé par M. Mario Delisle et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport financier 2021-2022 tel que présenté.

8. Nomination d'un comptable externe

Compte tenu de la bonne relation de la direction avec le vérificateur actuel, du coût raisonnable facturé ainsi que du contexte actuel, M^{me} Savoie recommande la reconduction du mandat de la firme Coeficia pour l'audit des états financiers afférents à l'exercice se terminant le 31 juillet 2023.

AGA 05 – 11-11-2022 – Nomination d'un comptable externe

Il est proposé par M. François Blouin, appuyé par M. Carl Gilbert et résolu à l'unanimité de reconduire le mandat de la firme Coeficia.

9. Conférence d'Agrigo Conseils : Agir dans un contexte d'incertitude

Dans le contexte économique actuel, le président explique que la Fédération souhaitait offrir des pistes de solutions d'actions concrètes pour contrer l'impact de l'inflation. Il invite les représentants de la firme Agrigo à venir entretenir l'audience sur le sujet.

Le président remercie les conférenciers et invite les participants à dîner.

10. Message de la Fédération

Le président invite la vice-présidente de la Fédération, M^{me} Luce Bélanger, à venir présenter le message de la Fédération. Le message de la vice-présidente s'articule autour de la résilience des producteurs agricoles et la force de l'Union à travailler ensemble.

11. Message de M^{me} Stéphanie Levasseur, 2^e vice-présidente de l'Union.

Le président invite M^{me} Stéphanie Levasseur, 2^e vice-présidente de l'Union, à s'adresser à l'assemblée.

Dans le cadre de son allocution, cette dernière indique notamment que les enjeux en agriculture sont grands et se ressemblent d'un pays à l'autre. Toutefois, le Canada ne fournit pas le même soutien que d'autres pays. Les producteurs sont innovateurs et résilients. Elle espère que le gouvernement cessera de miser sur cette résilience. Les coûts de production sont en hausse et on ne peut plus les refiler aux producteurs.

Les délégués lui adressent des questions et commentaires. Un délégué mentionne que le Canada est le seul pays à taxer les engrais et que la Confédération devrait être défensive sur le sujet. On aborde aussi des questions sur une idée qu'Investissement Québec puisse financer la relève, sur la possibilité de moyens pour compenser la hausse du carburant, sur la reconduction du budget pour la Tordeuse d'épinette, sur les possibilités d'aide financière pour l'acquisition de camions électriques et les possibilités de vente des produits agricoles dans le réseau institutionnel québécois.

Le président remercie M^{me} Levasseur pour sa présentation.

12. Conférence de M^{me} Myriam Lachance, travailleuse de rang

Le président invite M^{me} Myriam Lachance, travailleuse de rang sur le territoire de la Fédération, à venir présenter sa conférence « Comment réagir dans un contexte de turbulence économique ». M^{me} Lachance informe notamment les membres de la mission de la Maison de répit ACFA.

13. Étude de résolution d'urgence, si nécessaire

Il n'y a aucune résolution à étudier.

14. Rapport annuel 2021-2022

Le président invite M^{me} Catherine Vigneault, conseillère en vie démocratique à faire la présentation du rapport annuel 2021-2022. Elle fait état des activités de mobilisations et de représentations, des activités de formation ainsi que des activités de promotion et de valorisation réalisées par la Fédération dans la dernière année, présente également les efforts réalisés en communications, en santé psychologique, en développement régional, en aménagement et protection du territoire agricole ainsi qu'au Centre d'emploi agricole. En terminant, elle présente les initiatives réalisées par les UPA locales.

Il est proposé par M. Serge Bouchard, appuyé par M. Mario Bélisle et résolu d'adopter le rapport d'activités 2021-2022 tel que présenté.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

15. Affaires diverses

Le président invite les délégués à demeurer présents pour la remise du prix de valorisation et de l'implication syndicale et le cocktail, qui se tiendront après la clôture de l'AGA.

16. Clôture

Le président remercie le personnel pour l'organisation de l'AGA et invite le conseil d'administration à se déplacer au CA qui suivra la rencontre.

AGA 07 – 11-11-2022 – Clôture de l'assemblée

Il est proposé par M. Francis Blouin, appuyé par M. Gaétan Boudreault et résolu que l'assemblée soit levée à 15h45.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Yves Laurencelle, président

Chantal Savoie, secrétaire
Directrice régionale